



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

PLAN DE PRÉVENTION NON AU HARCÈLEMENT



Année Scolaire 2023-2024

Edition du 12/09/2023

**0641414P - COLLEGE JEAN
ROSTAND**

PRÉSENTATION DU PLAN DE PRÉVENTION

Permettre à chaque enfant et adolescent d'évoluer dans un environnement scolaire épanouissant est une exigence absolue, qui nous engage collectivement au sein de l'École.

Il appartient en effet à chacun, élèves, familles, personnels des écoles et établissements, de veiller et d'**agir afin que chaque élève puisse se sentir bien et en sécurité, au sein de l'institution scolaire et au-delà.**

Le programme PHARe est une démarche de prévention systémique qui engage toute la communauté éducative.

Il permet à chaque école et chaque établissement scolaire de se doter d'un plan de prévention et d'un protocole traitement du harcèlement entre élèves.

Ce plan de prévention est le reflet de la politique de prévention conduite par le ministère pour améliorer le climat scolaire et le bien-être de tous nos élèves.

Il recense toutes les actions menées par l'école ou l'établissement à la date de son édition. Le directeur d'école ou chef d'établissement le fera évoluer tout au long de l'année de l'année pour tenir compte des actions engagées.



LE NIVEAU DE LABELLISATION

Le label pHARe **niveau - en cours de labellisation** est attribué à **0641414P - COLLEGE JEAN ROSTAND** pour l'année scolaire **2023-2024**

Ce niveau de labellisation a été pris en compte le **12/09/2023** par **Mary Nelly-Ella**

Le programme pHARe se compose de trois niveaux :

niveau 1 - engagement

niveau 2 - approfondissement

niveau 3 - expertise

Les écoles élémentaires, collèges et lycées publics doivent obligatoirement atteindre le niveau 1. Le niveau de labellisation sera évalué chaque fin d'année.



LA GRILLE DE LABELLISATION

PHARE NIVEAU 1 - ENGAGEMENT

Équipe ressource identifiée
Protocole de prise en charge formalisé
10 h d'apprentissage dispensées
Équipe ambassadeurs élèves formée
Participation à 1 temps fort
Ateliers de sensibilisation des personnels organisés
Ateliers de sensibilisation des parents organisés

PHARE NIVEAU 2 - APPROFONDISSEMENT

Participation à 2 temps forts

PHARE NIVEAU 3 - EXPERTISE

Un ou des formateurs identifiés dans l'équipe ressource
Participation à 3 temps forts
Tous les personnels formés
Équipe ambassadeurs parents formée
Diagnostic climat scolaire organisé



L'ÉQUIPE RESSOURCE

Une équipe pluricatégorielle sensibilisée aux phénomènes de harcèlement, familiarisée aux outils pédagogiques et éducatifs et formée au traitement des situations est constituée.

Cette équipe reçoit une formation complète sur les problématiques de harcèlement et de cyber harcèlement, au plan scientifique, juridique et psychologique. Elle est formée en particulier à anticiper, à prendre en charge et à résoudre toutes les situations de harcèlement. Elle s'acculture avec l'écosystème de cette politique publique, à la maîtrise des circuits institutionnels, au maillage partenarial et au plan de prévention académique.

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

Nom	Prénom	Fonction	Ayant suivi la formation
Hebrard	Chloe	Assistante sociale	2023-2024
Saffore	Marie-Pierre	CPE	2023-2024
Lenay	Cécile	infirmière	2023-2024
Degorce	Julien	assistant d'éducation	2023-2024
Garaicoechea	Stéphane	enseignant	2023-2024



LE PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves constitue **l'expression écrite de l'organisation prévue** par l'école ou le collège en cas de suspicion de harcèlement ou de harcèlement avéré.

Ce document décrit **la stratégie collective retenue par l'équipe ressource** sous la direction du directeur, inspecteur de l'éducation nationale ou principal, et en détails les différentes étapes du processus de traitement en indiquant ce qu'il convient de faire.

Aucun protocole ajouté



PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION DE HARCELEMENT

Protocole construit par la communauté éducative en s'appuyant sur la méthode de préoccupation partagée

1. Repérage de la situation et communication avec la CPE

2. Soutien de l'élève victime

L'élève victime d'intimidation reçoit le soutien d'un professionnel de l'établissement qui lui offre le cadre d'une écoute bienveillante et attentive. Il est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à l'aider à reprendre confiance en lui et à mobiliser ses ressources.

3. Ecoute des intimidateurs

Le ou les adultes qui interviennent ensemble dans la situation sollicite le groupe d'élèves intimidateurs/ ou l'intimidateur seul et montrent qu'ils sont préoccupés par la situation de l'élève cible de l'intimidation. L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique.

Elle prend la forme d'une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs

Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en réindividualisant chacun de ses membres.

4. Communication et travail avec les familles de l'élève victime et des élèves harceleurs

Les familles sont associées et entendues. Le harcèlement scolaire ayant des ramifications fortes, voire des origines, sur les réseaux sociaux, les familles doivent être vigilantes quant à l'utilisation du portable et des réseaux.

5. Recherche de solution et de réparation

Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que l'élève victime d'intimidation se sente mieux.

Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible. **Les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'intimidation ait entièrement pris fin.** Des espaces de médiations entre harceleurs et harcelés sont proposés en fonction de l'état d'avancement de la prise en charge de la situation.

6. Rappel à la loi et appui sur le règlement intérieur

Le harcèlement scolaire est désormais reconnu comme un délit pénal qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée. C'est ce que prévoit la loi visant à combattre le harcèlement scolaire publiée au *Journal officiel* du 3 mars 2022. La loi améliore également le droit à une scolarité sans harcèlement. Il est important que les élèves qui participent aux faits de harcèlement prennent la mesure de leurs actes. Le règlement intérieur doit également être rappelé, et selon la gravité des faits, une punition ou une sanction peut être posée.



PLAN DE PREVENTION DU HARCELEMENT ENTRE ELEVES

Collège Jean Rostand
Projet d'établissement 2023/2026

Stratégie d'équipe ET PARTENARIAT

CLIMAT SCOLAIRE

Partenariat
ARS/ Associations

REFERENT HARCELEMENT

- Connaître et diffuser aux équipes les ressources locales, académiques, départementales et nationales
- CESC**
- Construire un programme d'actions en s'appuyant sur les partenariats (Adoenia, promeneurs du Net, association Elma, etc.)

CVC

- Construire un programme d'actions qui favorise la qualité du vivre ensemble en s'appuyant sur les propositions des élèves

Des élèves acteurs de la prévention

FORMATION DES ELEVES PAIRS ET NOMINATION DES ELEVES REFERENTS

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes
- Donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques
- Mettre en place la formation des élèves pairs

REFERENT PARENTALITE

- Communiquer en direction des parents d'élèves sur le harcèlement et les cyber violences et savoir accueillir la parole des parents de l'élève victime ou auteur
- Travailler avec les fédérations de parents d'élèves à la mise en place d'action, en s'appuyant sur le CESC notamment

VIE SCOLAIRE ET EQUIPE DE DIRECTION

- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents, même lorsqu'elles se déroulent en partie sur interne

Pédagogie et coopération

SUIVI VIE SCOLAIRE ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

- Travailler la question du harcèlement et du cyberharcèlement
- Travailler, au sein de la classe, sur les compétences psychosociales des élèves
- Assurer une communication fluide entre les différents encadrants pour maintenir une vigilance constante
- Développer la méthode de la préoccupation partagée

Qualité de vie à l'école

FOYER ET VIE SCOLAIRE

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants,
- Organiser des événements collectifs
- Multiplier les moments de partage
- Surveiller les espaces communs (cour de récréation, couloirs, sanitaires, installations sportives, etc.) et développer la bienveillance interpersonnelle



LE SAFER INTERNET DAY

Le Safer Internet Day, journée internationale pour un Internet plus sûr, est un rendez-vous déployé chaque année dans près de 150 pays et est devenu **une fenêtre annuelle de diffusion de messages de prévention et de valorisation de pratiques innovantes concernant les usages numériques des jeunes partout dans le monde.**

Cet événement se déroule **sur tout le mois de février**. Les kits de sensibilisation clé en main sont disponibles sur la plateforme pHARe.

Date de la journée

20/01/2023

Action(s)

Sensibilisation des élèves aux thèmes de la sécurité sur Internet en classe ou dans l'école ou le collège

Niveau(x) concerné(s)

6e

4e

Nombre d'adultes impliqués

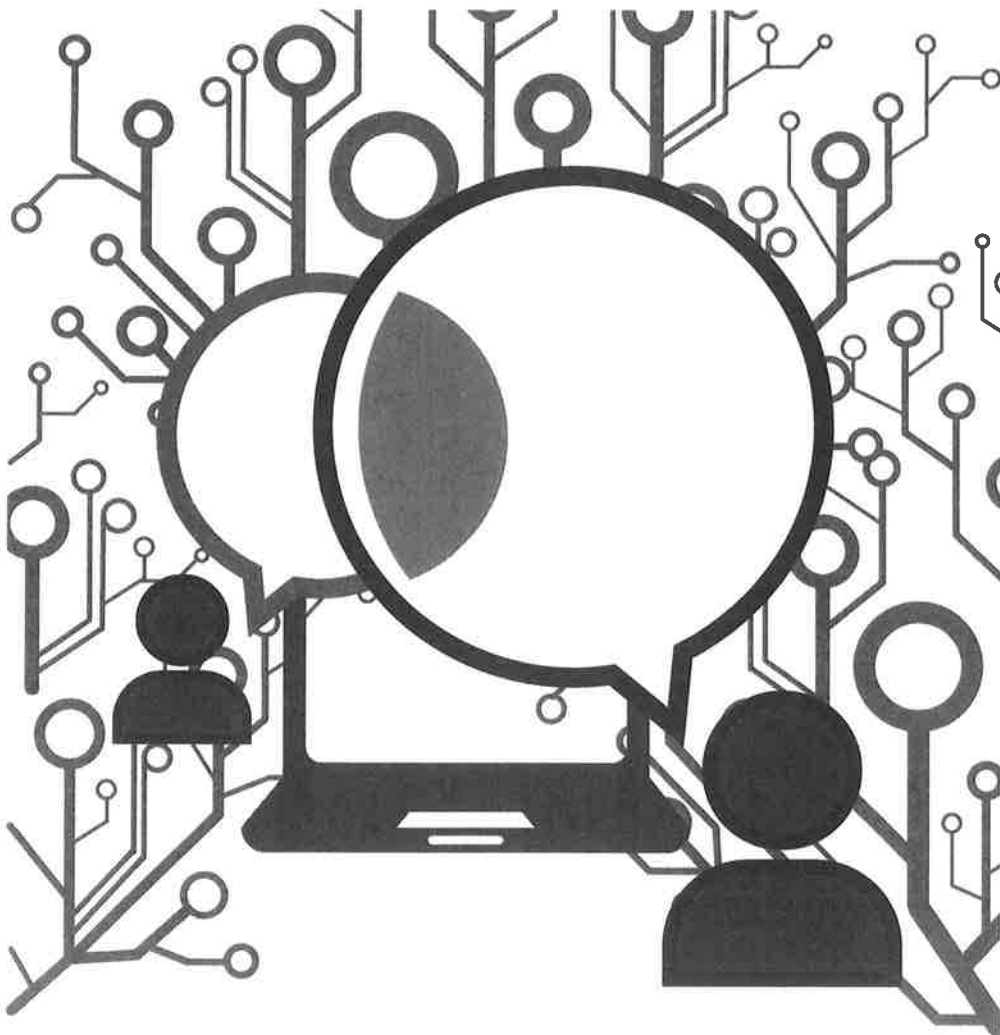
4

Nombre d'élèves impliqués

260

Nombre de classes impliquées

9



Promeneurs du Net

 Une autre manière
d'être en contact
avec les jeunes



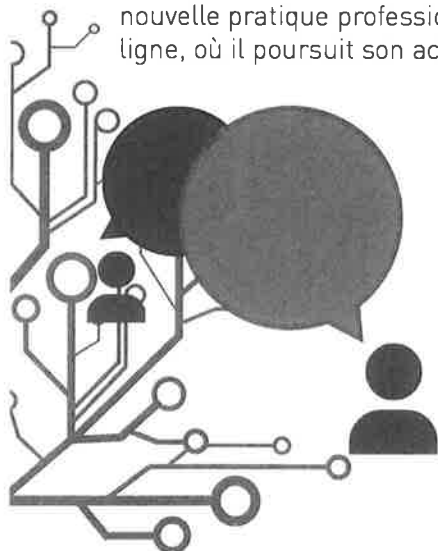
—○ Internet, territoire pour poursuivre l'action éducative

En 2016, les Allocations familiales* lancent sur l'ensemble du territoire national le projet : « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ».

—○ Le Promeneur du Net, c'est qui ?

Le Promeneur du Net est un professionnel, éducateur ou animateur, qui exerce dans un centre social, un foyer de jeunes travailleurs, une maison des adolescents, une maison des jeunes et de la culture, un espace public numérique, une mission locale...

En entrant en relation avec les jeunes sur Internet, le Promeneur du Net élargit son territoire d'intervention, propose une nouvelle pratique professionnelle, en ligne, où il poursuit son action éducative.



*En partenariat avec le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et la Mutualité sociale agricole

—○ Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir

Le Promeneur du Net se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes, laisser des commentaires sur les blogs, participer aux tchats et forums, être « ami » avec les jeunes sur les réseaux sociaux, etc.

Dans le respect des valeurs de l'animation et de l'éducation en faveur de la jeunesse, il écoute, conseille, soutient le montage et la réalisation de projets initiés par les jeunes.

—○ Paroles de Promeneur...

Deux bulles de dialogue stylisées, une plus grande que l'autre, se chevauchent. La plus grande bulle à droite contient le témoignage de Yann Le Gall. La plus petite bulle à gauche est vide.

« Une partie de mon travail consiste à offrir aux jeunes une présence sur Internet où les adultes bienveillants et clairement identifiés manquent parfois. Je suis là, en cas de besoin, à portée de clavier, au coin de la rue numérique, à leur disposition. Je me présente à visage découvert et si l'un d'entre eux veut me rencontrer « pour de vrai », c'est tout à fait possible. J'ai un profil Facebook professionnel, réseau incontournable, auquel s'ajoutent d'autres moyens de contact : Skype, email, téléphone. »

Yann Le Gall, Promeneur du Net dans la Manche

—○ Un concept venu de Suède Nätvandra – Promeneur du Net

Importée de Suède, cette initiative a été mise en œuvre par la Caf et le conseil départemental de la Manche en 2012, par la Caf du Cher en 2014 en lien avec la direction départementale de la Cohésion sociale et le conseil départemental du Cher, en 2015 par la Caf du Morbihan, et en 2016 par la Caf de l'Ardèche.

Le Promeneur du Net contribue, par sa présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes, à définir de nouvelles modalités d'accompagnement en phase avec leurs préoccupations et besoins actuels.

—○ En savoir plus

Élus, gestionnaires de structures, professionnels, parents, pour vous informer sur les Promeneurs du Net ;
www.promeneursdunet.fr





SENSIBILISATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'atelier de sensibilisation aux phénomènes de harcèlement mis en place pour les familles est l'occasion de **présenter l'engagement de l'école ou de l'établissement dans un plan de prévention et de traitement du harcèlement.**

Les familles sont ainsi informées de la mise en oeuvre du programme pHARe et en particulier du protocole de traitement des situations.

Une information sur le cyberharcèlement doit y être communiquée, éventuellement complétée au mois de février, lors du Safer Internet Day.

Une liste de ressources peut être fournie lors de cet atelier, ainsi qu'une fiche indiquant les adultes référents et numéros utiles aux familles.

Date de l'atelier

Non renseigné

Niveau(x) concerné(s)

Nombre de parents



SENSIBILISATION DES PERSONNELS

L'atelier de sensibilisation aux phénomènes de harcèlement mis en place pour les personnels permet **d'informer l'ensemble des personnels (y compris ceux des collectivités) en définissant le harcèlement et en présentant le programme PHARe.**

La présentation de la grille des signaux faibles et des membres de l'équipe ressource doit conforter l'ensemble de la communauté dans son engagement dans cette démarche d'amélioration du climat scolaire.

Une présentation de la plateforme leur permettra de mieux comprendre la systémie de PHARe et d'observer où trouver des ressources.

Date de l'atelier	01/09/2023
Nombre de personnels	45



La médiation par les pairs, Dispositif accompagné sur 3 ans par l'Aroeven

Le projet de médiation par les pairs vise à prévenir le harcèlement dans les établissements scolaires. C'est un projet par, pour, avec et entre les jeunes qui visent à, lors d'un conflit, dépasser le rapport de force afin de trouver une solution sans gagnant ni perdant (B. Diaz, B. Liatard Dulac et B. Schmidt).

L'Aroeven Aquitaine propose un accompagnement sur 3 ans afin de rendre autonome l'équipe et durable ce dispositif. Il est basé sur la formation d'une équipe pilote qui portera le projet et formera des élèves médiateurs.

Année 1 : 3 journées complètes de formation et 2 demi-journées

Réunion d'information (2h, adultes de l'établissement)

Présentation du projet à l'ensemble des personnels de l'établissement
Questions/Réponses

Journée 1 (formation de l'équipe pilote)

Définition des concepts de médiation, conflit, harcèlement
Définition d'un calendrier de mise en œuvre
Préparation de la mise en œuvre du projet de médiation par les élèves au sein de l'établissement avec notamment des groupes de travail sur la sensibilisation, le recrutement et le chemin de la médiation

Journée 2, 3 semaines à 1 mois après J1 (formation de l'équipe pilote)

Point d'étape sur la mise en œuvre
Approfondissement des notions de médiation, de communication
Appropriation des compétences du médiateur et des étapes du protocole de médiation
Préparation de la journée de co-formation des élèves médiateurs

Journée 3, 1 moi à 1.5 mois après J 2 (co formation équipe pilote et élèves médiateurs)

Co formation des élèves médiation entre l'équipe pilote et le formateur Aroeven.

Bilan de l'année 1 (demi-journée)

Bilan de la 1^{ère} année, réajustements et perspectives

Année 2 : 1 journée complète et trois demi-journées

Journée 1, année 2 (équipe pilote + nouveaux adultes)

Intégration et formation des nouveaux adultes, préparation de la nouvelle étape de recrutement, organisation de l'année

Journée 2, année 2 (équipe pilote et formateur Aroeven)(demi-journée)



Co formation des élèves médiateurs.

Journée 3, année 2 : une demi-journée

Bilan intermédiaire et réajustements

Journée 4, année 2 : une demi-journée

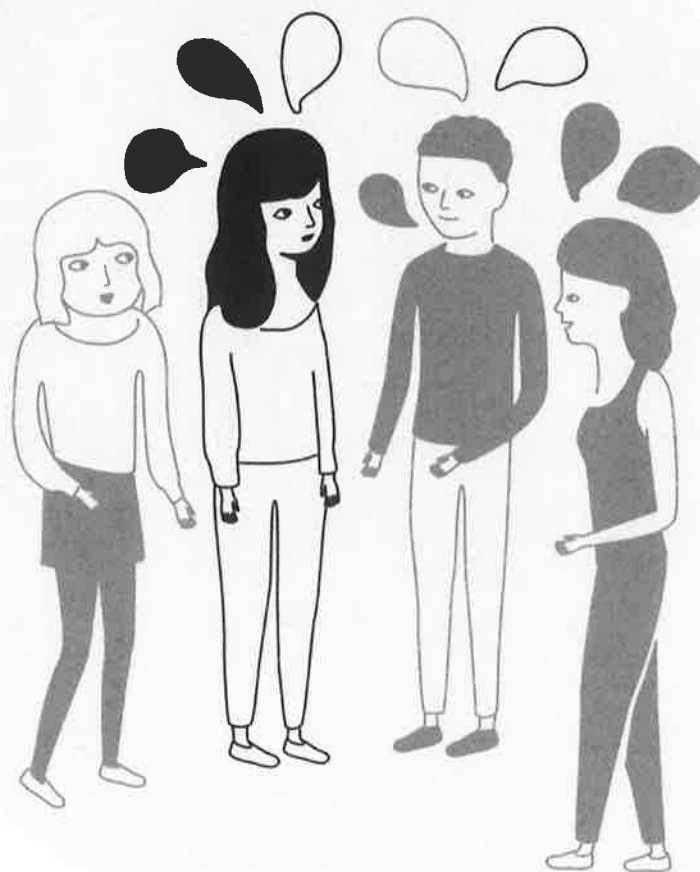
Bilan de la 2^{ème} année, réajustements et perspectives.

Accompagnement vers l'autonomie (bilan, réflexion et mise en œuvre du mode de l'évaluation du projet, choix indicateurs médiation, de l'impact... préparation de la rentrée suivante)

Année 3 : 2 journées réparties en 4 demi-journées

Contenu à adapter selon l'évolution du projet

Accompagnement vers une autonomie de l'établissement. Accompagnement selon les attentes et les besoins de l'équipe de pilotage et ou des élèves. Clôture de l'accompagnement de l'Aroeven par un bilan général du dispositif.



Plan de prévention édité le **12/09/2023**

Responsable de la publication : **Patrick RETALI**